



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: Mme Florence Fries, présidente

Séance ordinaire du **26 mars 2013**

Considérant que le préavis municipal N° 39 concernant:

Demande de crédit
pour le remplacement des infrastructures et l'aménagement de surfaces
de la Grand Rue, de l'Avenue Châtelain et du bas de l'Avenue de la Gare
ainsi que pour le parking provisoire

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la Municipalité du 10 janvier 2013
- entendu le rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier cet objet

Décide

- A. D'octroyer à la Municipalité un crédit de Fr. 14'890'300.- pour la réalisation des travaux de remplacement des infrastructures et des aménagements de surfaces de la Grand Rue, de l'Avenue Châtelain et du bas de l'Avenue de la Gare.
- B. D'autoriser la Municipalité à contracter un crédit de CHF 14'890'300.- à cette fin, auprès de l'établissement bancaire qui aura offert les conditions les plus avantageuses, à activer sur le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 9141.53 «Réalisation des travaux de la Grand Rue, de l'Avenue Châtelain et du bas de l'Avenue de la Gare».

C. D'autoriser la Municipalité à amortir les coûts des travaux, y compris ceux du préavis 2006-2011 No 28 du 20 juin 2007, de la manière suivante:

- a - CHF 3'427'300.- à imputer au compte No 4600.5040.4 « Réalisation des travaux de la Grand Rue, réseau EC/EU » dont l'amortissement annuel sera prélevé à la réserve No 9280.5 du bilan.
- b - CHF 1'362'700.- à imputer au compte No 8300.5040.4 « Réalisation des travaux de la Grand Rue, remplacement du réseau de distribution de gaz » dont l'amortissement annuel sera prélevé à la réserve No 9280.4 du bilan.
- c - CHF 1'209'950.- à imputer au compte No 4310.5090.1 « Réalisation des travaux de la Grand Rue, remplacement de l'éclairage public et des raccordements privés » dont l'amortissement annuel sera prélevé à la réserve No 9280.13 du bilan.
- d - CHF 9'350'350.- soit le solde à imputer au compte No 4300.5010.14 et à amortir sur une période de 30 ans.

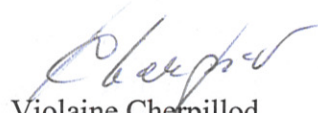
Ainsi délibéré en séance ordinaire du 26 mars 2013

La Présidente


Florence Fries



La Secrétaire


Violaine Cherpillod